

PROCÈS-VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR DE LA LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES de RUGBY

**Le Bureau Directeur de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby s'est réuni :
Lundi 25 mars 2024 à 19h30 en visioconférence**

Nom	Prénom	Présent	Excusé	Absent
TONNELIER	THIERRY		X	
BANIZETTE	PATRICK	X		
MUJICA	JAVIER	X		
FOURNIER	OLIVIER	X		
BRESSON	FLORENT	X		
DURIF	PATRICK		X	
JANVIER	NATHALIE	X		
LAFFONT	JACQUES	X		
FERRATIER	STEPHANE	X		
QUEYREL	GERARD		X	
COIGNAT	PATRICE	X		
PEGAZ	DENIS	X		
LERDA	MICHEL	X		
CHOQUET	VIRGINIE	X		
GARDON	JEROME	X		

Le compte rendu du Bureau Directeur du 11 mars a été validé à l'unanimité des membres présents.

1. **Infos FFR / Ligue : (O Fournier)**

En l'absence excusée de Thierry, le Secrétaire Général donne l'ensemble des informations FFR et de la Ligue.

- Demande de la FFR pour nommer 1 élu référent "Environnement" : le Bureau propose Michel Commeinhes du secteur Nord.
- La gratuité de la licence EDR à partir du 1er avril a été validée en Bureau Fédéral.
- Ouverture d'une Formation sur la Responsabilité du dirigeant par l'INEF le 29 avril 2024.
- Livret des compétitions transmis par la FFR.
- Réception d'un courrier concernant les élections pour la composition du CSOE (Commission de Surveillance des Opérations Electorales)
- Mission d'inspection générale de l'éducation sur les services civiques à programmer.
- Validation d'achat de 2 fauteuils de bureau pour la MOCL pour un montant de 1520.24 €.

- Pour la commission des récompenses et du bénévolat, Gérard Queyrel, a transmis la liste des médaillés FFR. Cette année, le Coq d'Or est proposé à René Laraine et la médaille de vermeil à Roland Bort et Michel Courtial. Javier rediscutera de la proposition d'Arnault Perez avec René Laraine car jeune bénévole.
- Demande d'Henri Duc, responsable des représentants fédéraux, de mettre en place en régionale les petits papiers pour les demandes de remplacements comme en fédérale. Demande transmise à la commission compétitions.
- Retour sur le Comité Directeur avec un très bon accueil d'Annonay.
- Retours très positifs des actions autour de France Angleterre.
- Rappel d'envoi des budgets des commissions
- Information d'un blessé grave de l'US Bourg PA. Dossier transféré à Dr Capel et Jean-Pierre Verdier.

2. Pôle Nouvelles Pratiques (S Ferratier)

Nous avons déposé un dossier de candidature auprès de la FFR pour organiser comme l'an dernier un tournoi d'accession. Ce tournoi couvre la Zone 3 définie par la FFR et englobe les ligues : AuRA ; Corse ; Occitanie et PACA. Etant les seuls à avoir déposé un dossier, nous sommes par conséquent retenus une nouvelle fois et le tournoi se déroulera le samedi 1^{er} Juin au Stade Gabriel COULLAUD de Portes-lès-Valence en partenariat avec le club de Véore XV qui assurera les buvettes et les repas.

Nous sommes l'organisateur support et à ce titre recevrons une subvention d'organisation de 2 000€, une prise en charge des défraiements d'arbitrage à hauteur de 1 000€ qui serviront à la réalisation de la dotation pour les arbitres (maillots et sifflet) et une dotation de 50 ballons taille 4 qui sera partagée avec le club de Véore XV.

Les élus Ligue "locaux" sont les bienvenus pour aider à la remise des récompenses, ainsi que les élus qui le souhaitent.

3. E.T.R (J Gardon)

- RH
 - Candidature pour le poste de CTC : les entretiens auront lieu les 27 et 28 mars à Chaponnay
 - En attente de la désignation du CTL Auvergne
 - Fred Pourcel est toujours en arrêt maladie.
- Très bon weekend d'échanges avec la Croatie
- Les dossiers fédéraux :
 - "1000 postes" - Opération en attente d'inscription des clubs.
 - "Rugby des champs, Rugby des villes" - Opération présentée par TOTAL Energy
 - Les "vacances olympiques" - Animations par les clubs pendant l'été.
- Jérôme nous alerte sur une baisse économique des clubs. Ces derniers sont en grande difficulté pour pérenniser les emplois des cadres sportifs dans leur structure.
- Contacter par une association (DAHLIR) pour s'associer avec la DRAJES pour un dispositif innovant pour nos clubs.
- Suite à la mutation de notre CTL Jean-Pierre Rey, ce sera Jean-Luc Noguer qui pilotera le développement technique du rugby féminin.

4. Pôle Sportif (F Bresson)

Commission des épreuves seniors masculins :

- Retour sur la réunion du 13 mars dernier : les derniers matches vont se jouer, les qualifiés sont pratiquement tous déjà connus à quelques exceptions près. Plusieurs points vont être précisés dans le prochain BO en vue des phases finales régionales (hiérarchie des compétitions, classement en cas d'égalité, qualifications spécifiques et limitatives des joueurs, calendrier général actualisé).

- Retour sur la réunion du 20 mars dernier : Classement final de toutes les poules après application des points réglementaires validés par la commission des obligations, qualification en phase finale de Régionale 3 du RC Sillans et du RC Cruas suite à la décision de la commission d'appel.

Commission des obligations :

- Retour sur la réunion du 12 mars dernier : lors de laquelle, nous avons officialisé les points réglementaires pour tous nos clubs régionaux Charte de l'arbitrage, licenciés EdR et licenciés équipes Jeunes (U16, U19 et Féminines U18).

A noter, que l'application des points a modifié certaines positions dans les poules mais n'a pas modifié les équipes qualifiées.

Commission Nationale des Epreuves :

- La règle de la péréquation actuelle (partage de points) en vigueur depuis deux saisons est abandonnée. La FFR a décidé de revenir à l'ancienne règle : calcul de péréquation effectif lié au nombre de matchs joués en fin de championnat pour la saison prochaine.
- La FFR propose aux Liges la possibilité de créer un niveau de compétition supplémentaire dès la saison prochaine. Notre commission des épreuves réfléchit à cette éventualité. Pour cela, elle va prochainement consulter les clubs régionaux lors d'un sondage.
- Prochaine réunion le 15 avril prochain.

Commission des finales :

A la demande du président Thierry TONNELIER, tous les présidents de clubs qualifiés pour les phases finales régionales sont convoqués à une réunion pour rappeler à tous les acteurs : le respect du jeu, des adversaires et des officiels de match, pour éviter tout débordement sur et en dehors du terrain. Stop à la violence ! Adopter l'AuRAAttitude ! Réunion planifiée le 28 mars à 19 h 30 en visioconférence.

5. Questions diverses

- Scolaire : (P.Banizette)

Patrick nous informe que la décision ministérielle de prioriser la présence des enseignants face aux élèves plutôt que toutes autres actions (notamment de la formation) pose un réel problème dans au moins deux de nos trois académies pour la mise en place des stages Ecole Ovale qui sont d'ores et déjà supprimés dans l'académie de Lyon. Ils sont par contre maintenus à ce jour dans l'académie de Grenoble et en suspens dans l'académie de Clermont.

- Communication Finales (M Lerda)

Proposition de raccourcir le protocole "Stop aux Violences" par la COM. Non validé par le Bureau au niveau de la banderole avec les équipes, car l'objectif premier est de « casser » la pression du début de match. Nous conservons le protocole d'avant match, photo avec banderole mais sans le message audio. Ce dernier devra être diffusé pendant les rencontres.

- Dossier ANS (N Janvier)

73 dossiers ont été déposés :

- 63 par les Clubs
- 9 par les Comités Départementaux
- 1 par la Ligue

La Commission se réunira prochainement pour étudier les dossiers.

Le Secrétaire Général,



Olivier FOURNIER